

TRAVAUX ET SERVICES AUX TERRITOIRES

Agriculture, Forêt et Ruralité

La prestation de travaux et services agricoles, forestiers et ruraux repose sur une logique de chantier : un homme, une machine, un savoir-faire. Au cœur des territoires, ces entreprises réalisent des prestations pour le compte des agriculteurs, éleveurs, propriétaires et exploitants forestiers, industriels de la première transformation, collectivités et établissements publics

gestionnaires d'espaces naturels ou de réseaux. Dans un environnement de plus en plus compétitif, les entrepreneurs de travaux agricoles, forestiers et ruraux emploient une main d'œuvre hautement qualifiée et effectuent des prestations de qualité au moyen de matériels à la pointe de la technologie.



L'EMPLOI DANS LA FILIÈRE

Les 30 000 entreprises de travaux agricoles, forestiers et ruraux emploient 54 000 salariés permanents ou saisonniers et totalisent 84 000 actifs au cœur de nos campagnes.

Composante essentielle des services aux entreprises dans les territoires, les entrepreneurs innovent pour renforcer la compétitivité des activités agricoles, forestières et rurales.

TRAVAUX ET SERVICES AUX TERRITOIRES

Travaux et services agricoles

Les entrepreneurs de travaux agricoles sont les principaux prestataires de services des exploitants agricoles qui leur font appel pour leurs travaux, de la préparation des sols à la récolte. De nombreuses entreprises se sont également orientées vers des travaux spécialisés tels que les travaux viticoles (de l'entretien des vignes et vignobles jusqu'aux vendanges).

Travaux et services d'exploitation forestière

Les travaux en exploitation forestière, abattage, débardage..., visent à produire des bois de qualité ou de trituration. Le secteur connaît une forte évolution de la mécanisation sur les travaux d'abattage, ce qui nécessite des compétences accrues en conduite et entretien des matériels. Pour le bûcheronnage traditionnel, les exigences d'exploitation des chantiers nécessitent des techniques spécifiques.

Travaux et services sylvicoles

Grâce à leur savoir faire et leur technicité de haut niveau, les entreprises assurent les travaux de boisement, reboisement et de sylviculture (balivage, dépressage, tailles de formation ou élagage dans le peuplement, nettoyage des coupes...) dans le respect de la biodiversité des essences et du bon état sanitaire de la forêt.

Travaux et services ruraux

Dans le cadre de l'amélioration foncière et de l'aménagement des espaces naturels, les entreprises réalisent des travaux de drainage, d'assainissement ou d'exploitation en vue de la remise en culture du sol, d'aménagement des marais, d'installation de canalisations... Elles effectuent également l'entretien des espaces naturels.

LES ENJEUX ET LES IMPACTS SUR LES MÉTIERS ET LES EMPLOIS



Qualité

Professionnels engagés dans des démarches qualité, les entrepreneurs respectent des cahiers des charges de production et de traçabilité rigoureux. Pour les aider, les entreprises accèdent à des titres de qualification et, pour certaines activités, à la certification de services. Par ces outils, les entrepreneurs de travaux agricoles, forestiers et ruraux anticipent les exigences de leurs clients et de la société.

Haute technologie

Les entrepreneurs sont généralement équipés en matériels hautement technologiques (guidage GPS et cartographie numérique) qui améliorent les performances des chantiers. D'autres matériels permettent, d'atteindre l'équilibre entre valorisation de la puissance de la machine et économie d'énergie, ou encore d'améliorer la conduite et la maintenance.

Sécurité

Les entreprises sont attachées à l'amélioration des conditions de travail et de la qualité de vie professionnelle. Une formation adéquate à l'utilisation de matériels technologiques est donc dispensée aux salariés, tant pour la préparation et l'utilisation des matériels que pour la sécurisation des chantiers.

Environnement et développement durable

Au sein des filières de production de biomasse, les entrepreneurs interviennent à différents niveaux : récolte, transformation, stockage, logistique et approvisionnement des clients.

Les entrepreneurs assurent la gestion durable des terres et forêts par la maîtrise de techniques respectueuses de l'environnement et économes en énergie.

LES PRINCIPAUX MÉTIERS DES TRAVAUX ET SERVICES AUX TERRITOIRES

■ **Conducteur d'engins en entreprise de travaux agricoles**

Le conducteur en entreprise de travaux pilote des engins pour réaliser les travaux de préparation, de protection, de récolte des cultures et d'aménagement des terres commandés par les clients : exploitants, propriétaires, collectivités et industriels.

■ **Mécanicien en entreprise de travaux agricoles**

Le mécanicien en entreprise de travaux agricoles entretient, répare et assure la maintenance des engins et équipements en atelier et sur les chantiers.

■ **Les métiers des travaux forestiers et sylvicoles** : ouvrier sylviculteur, bûcheron, conducteur de machines d'exploitation forestière, conducteur de travaux, mécanicien...

Pour les formations aux métiers des travaux forestiers et sylvicoles, nous vous invitons à vous reporter aux fiches de la filière « forêt ».

CONNAÎTRE L'ACCÈS AUX DIPLÔMES ET AUX FORMATIONS

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER)
1 ter avenue de Lowendal - 75700 PARIS
Tél. : 01.49.55.45.29
www.agriculture.gouv.fr
www.portea.fr
www.educagri.fr

Union Nationale des Maisons Familiales Rurales d'Education et d'Orientation (UMFREO)

58, rue Notre-Dame de Lorette - 75009 PARIS
Tél. : 01.44.91.86.86 - Fax : 01.44.91.95.45
Contact : unmfreo@mfr.asso.fr
www.mfr.asso.fr

Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé (CNEAP)

277, rue Saint-Jacques - 75005 PARIS
Tél. : 01.53.73.74.28 - Fax : 01.53.73.74.30
Contact : cneap@cneap.scolanet.org
www.cneap.scolanet.org

Union Nationale Rurale d'Education et de Promotion (UNREP)

94, avenue du Général Leclerc - 93500 PANTIN
Tél. : 01.41.83.14.20 - Fax : 01.48.91.22.82
Contact : unrep@unrep-edu.org
www.unrep-edu.org

AVEC OU SANS DIPLÔMES VOUS POUVEZ ACCÉDER À CES DIFFÉRENTS MÉTIERS

En travaillant dans une entreprise agricole, vous pouvez acquérir les connaissances et les savoir-faire nécessaires à l'exercice de votre fonction et développer vos compétences en ayant recours à la formation professionnelle continue.

Pour en savoir plus sur les formations de courte durée pour les salariés de l'agriculture, les contrats de professionnalisation, le droit individuel à la formation (DIF), les congés individuels de formation :

Adressez-vous au :

Fonds d'Assurance Formation des Salariés des Exploitations et des entreprises Agricoles (FAFSEA)
65, rue de Bercy - 75012 PARIS
Tél. : 01.70.38.38.38 - Fax : 01.70.38.38.00
Contact : info@fafsea.com
www.fafsea.com

La formation professionnelle vous permet d'évoluer d'un emploi à l'autre.

Une validation de votre expérience par un diplôme est aujourd'hui possible : tout savoir sur la VAE.
(Renseignez-vous auprès de la Direction Régionale de l'Agriculture de votre région).

LES PRINCIPALES FORMATIONS DIPLÔMANTES

La formation initiale des entrepreneurs de travaux agricoles relève principalement des domaines de l'agro-équipement et du machinisme agricole.
La formation permanente se traduit par différentes options

NIVEAU V

Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole CAPA

Production agricole, utilisation des matériels, spécialité productions végétales

Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles BEPA

Agro-équipements

Brevet Professionnel Agricole BPA

Machinisme, spécialité conduite et entretien des machines agricoles

NIVEAU IV

Baccalauréat professionnel BAC PRO

Agro-équipements

Maintenance des matériels, spécialité Agricoles

Brevet Professionnel BP

Agro-équipements

Bac Technologique Sciences et Techniques de l'Agronomie et de l'Environnement STAE

Brevet de Compétence Entrepreneurs Des Territoires BCEDT

NIVEAU III

Brevet de Technicien Supérieur Agricole BTSA

Génie des équipements agricoles

Analyse et conduite de systèmes d'exploitation

NIVEAU II

Licence Professionnelle

Agro-équipements

Pour les formations relatives aux métiers des travaux forestiers et sylvicoles, nous vous invitons à vous reporter aux fiches « forêt ».

MIEUX CONNAÎTRE CE SECTEUR

ENTREPRENEURS DES TERRITOIRES

44, rue d'Alésia - 75682 Paris cedex 14
Tél. : 01.53.91.44.80
www.e-d-t.org

Contactez :
l'ANEFA dans votre département ou votre région
www.anefa.org

